

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 4 juin 2018 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et la conseillère suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M<sup>me</sup> Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M<sup>me</sup> Nathalie Simard, M<sup>me</sup> Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

133-06-18

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée et d'ajouter à l'ordre du jour, au point « Affaires nouvelles » le point A) Intervention au 13, chemin de l'Étang.

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Acceptation des procès-verbaux des sessions tenues les 7 et 22 mai 2018
- 3- Embauche jardinier
- 4- Embauche inspecteur en bâtiment supplémentaire
- 5- Entente programme supplément au loyer
- 6- Aqueduc chemin de la Cédrière - suivi
- 7- Demande de services municipaux – Fête nationale du Québec
- 8- Sécurité activités du 23 juin
- 9- Travaux de voirie 2018 - priorités
- 10- Clôture camping municipal
- 11- Camionnette de service supplémentaire
- 12- Service Internet Wi-Fi – marché public
- 13- Service Internet Wi-Fi – camping municipal
- 14- Station de vidange pour véhicules récréatifs
- 15- Limite de vitesse rue et chemin de la Plage
- 16- Motion de félicitations
- 17- Motion de sympathies
- 18- Correspondance
- 19- Rapports des comités
- 20- Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2018-06
- 21- Achat outillage
- 22- Étalonnage des compteurs d'eau – puits d'eau potable
- 23- Congrès F.Q.M.
- 24- Dossier déphosphatation eaux usées
- 25- Complexe communautaire Grandmont
- 26- Camp de jour 2018 – demande de prolongation
- 27- Rapport financier 2017
- 28- Rapport du maire sur la situation financière
- 29- Rapport des soumissions – ingénierie plans et devis chemin du Golf
- 30- Affaires nouvelles
  - A) Intervention au 13, chemin de l'Étang
- 31- Période de questions
- 32- Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 7 ET 22 MAI 2018

134-06-18

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les procès-verbaux des sessions tenues les 7 et 22 mai 2018, tels que rédigés.

### 3- EMBAUCHE JARDINIER

M. Dany Dallaire résume. Suite au départ de M. Michel Lessard de son poste de jardinier, la procédure pour combler le poste vacant a été mise en place conformément à la convention collective.

Suite au processus d'embauche, le comité des ressources humaines recommande au conseil l'embauche de M<sup>me</sup> Linda Laplante pour le poste.

135-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M<sup>me</sup> Linda Laplante pour le poste de jardinière.

Les conditions de travail sont celles qui sont en vigueur dans la convention collective.

### 4- EMBAUCHE INSPECTEUR EN BÂTIMENT SUPPLÉMENTAIRE

Afin de pouvoir remplacer notre inspecteur en bâtiments lors de ses absences pour vacances ou autres et pour répondre aux divers besoins du service d'urbanisme durant la période estivale, l'embauche d'un inspecteur supplémentaire est recommandée.

M<sup>me</sup> Annie Gagnon, actuelle inspectrice en bâtiments à la ville de Desbiens, est disponible pour travailler à temps partiel, à raison de 2 jours et demi par semaine.

Le comité des ressources humaines recommande l'embauche de cette dernière.

136-06-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M<sup>me</sup> Annie Gagnon à titre d'inspectrice en bâtiments à temps partiel et que cette dernière soit autorisée à émettre tout permis ou certificats d'autorisation conformément aux règlements d'urbanisme en vigueur.

Les conditions de travail sont celles qui sont en vigueur dans la convention collective.

### 5- ENTENTE PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER

Suite à certaines modifications apportées et à la demande de la SHQ, une nouvelle entente doit être signée en regard du programme supplément au loyer pour les subventions Accès-Logis. L'entente est tripartite entre la SHQ, la municipalité et l'OMH.

137-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Émile Hudon, maire et M. Dany Dallaire, directeur général, à signer l'entente à intervenir entre la SHQ, la municipalité de Saint-Gédéon et l'OMH de Saint-Gédéon relativement au programme « Supplément au loyer – marché privé (SL1) ».

138-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gédéon autorise l'OMH de Saint-Gédéon à gérer en son nom les suppléments au loyer dans le cadre du programme Supplément au loyer – Marché privé (SL1) et qu'elle s'engage à en assumer 10 % des coûts.

### 6- AQUEDUC CHEMIN DE LA CÉDRIÈRE - SUIVI

L'entrepreneur pour ces travaux a déposé une demande de paiement au montant de 188 634.98 \$. Cette demande est approuvée par la firme d'ingénierie.

139-06-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de paiement # 1 d'Entreprises Siderco au montant de 188 634.98 \$ taxes incluses.

7- DEMANDE DE SERVICES MUNICIPAUX – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

On dépose la liste des services municipaux demandés pour l'organisation de la Fête nationale 2018.

140-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les employés à exécuter les travaux nécessaires à l'élaboration de la Fête nationale 2018, selon la liste déposée par le comité organisateur et de prêter les locaux et équipements nécessaires.

8- SÉCURITÉ ACTIVITÉS DU 23 JUIN

Depuis plusieurs années, la municipalité met en place des mesures de sécurité spéciales le 23 juin.

Les membres discutent des mesures à prendre pour 2018. Une offre de service est déposée par la firme GardaWorld pour le service d'agents de sécurité.

141-06-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les activités du 23 juin prochain et d'embaucher cinq (5) agents de sécurité auprès de GardaWorld selon les taux soumis à leur offre de service du 4 juin 2018.

9- TRAVAUX DE VOIRIE 2018 - PRIORITÉS

Le comité des travaux publics a analysé les crédits au budget ainsi que les divers travaux afin de prioriser ceux à être réalisés en 2018. Les crédits consacrés aux travaux sont de 220 000 \$. Le comité recommande la réalisation de divers travaux routiers, comme suit :

- Continuité des travaux de remplacement de trottoirs sur la rue De Quen Ouest (matériaux achetés en 2017) 33 000 \$
- Pavage de 2 entrées de chemins privés 10 000 \$
- Pavage d'une partie du chemin du Domaine-Grandmont (secteur de développement de M<sup>me</sup> Fernande Bouchard) 60 000 \$
- Remplacement d'une glissière de sécurité au rang Belle-Rivière (285 mètres) 22 000 \$
- Réfection de chaussée (décohésionnement et nouveau pavage) dans le rang Belle-Rivière, entre les adresses 1231 et 1242. Longueur approximative de 310 mètres 70 000 \$
- Creusage et nettoyage de fossés de drainage de route en régie incluant location de camionneurs artisans pour transport des matériaux 25 000 \$

142-06-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les recommandations du comité des travaux publics selon la liste de priorités déposée à cette fin et que lesdits travaux soient décrétés. Le directeur général verra à entreprendre les démarches pour l'exécution de ces travaux notamment les différents appels d'offres.

Le comité recommande de plus, que des travaux de corrections majeurs soient effectués au rang 5 et qu'un règlement d'emprunt soit adopté pour ces travaux. Les démarches en ce sens seront effectuées.

#### 10- CLÔTURE CAMPING MUNICIPAL

Dans le cadre de la préparation annuelle du terrain, un bris majeur a été constaté à une partie de la clôture séparant le terrain et la plage (du côté Sud du bâtiment le Mistral). L'ajout d'une barrière est aussi recommandé.

143-06-18 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de réfection d'une clôture au camping municipal à l'entreprise Les Clôtures du Lac pour un montant de 3 195 \$ plus taxes.

#### 11- CAMIONNETTE DE SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

Suite à l'embauche d'une nouvelle personne au poste de jardinier, il est nécessaire de se munir d'une camionnette supplémentaire. Des soumissions ont été demandées pour une location mensuelle. La firme Entreprise a soumis l'offre la plus avantageuse à 1 100 \$ plus taxes par mois.

144-06-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la location d'une camionnette auprès d'Entreprise location d'auto au prix de 1 100 \$ plus taxes par mois et d'autoriser le directeur général a signé tout contrat à cette fin.

Considérant le prix de location, le conseil demande que des recherches soient faites pour trouver une camionnette usagée qui pourrait être acquise.

#### 12- SERVICE INTERNET WI-FI – MARCHÉ PUBLIC

Dans le cadre du projet d'aménagement du terrain du côté Sud de la rue de la Plage, visant à y relocaliser le Marché public et y tenir la Grande fête des récoltes, il y a lieu de fournir sur le site une connexion Internet sans-fil liée à l'opération des activités qui se dérouleront à l'intérieur et à l'extérieur du chapiteau.

Les coûts soumis par Services Internet Sag-Lac Wiwax Inc. s'élèvent à 1 000 \$ plus taxes pour les équipements de réception et d'émission, le sans-fil et le TPV, incluant leur installation. Les mensualités liées à la connexion Internet s'élèvent à 99.99 \$ par mois. Cette connexion sera sécurisée. Une autre offre de service est attendue.

145-06-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Services Internet Sag-Lac Wimax Inc. pour un montant de 1 099.95 \$ plus taxes et que le directeur général soit autorisé à accorder, le contrat à un autre fournisseur advenant que l'offre déposée soit plus avantageuse.

#### 13- SERVICE INTERNET WI-FI – CAMPING MUNICIPAL

M. Dany Dallaire résume. La firme Contact Télécom a soumis une offre au montant de 6 000 \$ plus taxes pour modifier les installations Wi-Fi au camping municipal et pour la fourniture du lien Internet haute vitesse gratuit pour les campeurs pour la saison 2018.

À ces conditions, la facture impayée par la municipalité de mai 2017 serait annulée. Une autre offre de services est attendue.

146-06-18 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Contact Télécom au montant de 6 000 \$ plus taxes, pour divers services Internet Wi-Fi au camping

municipal, conditionnement à l'annulation de tout solde de facture impayée depuis 2017 et que le directeur général soit autorisé à accorder le contrat à un autre fournisseur advenant que l'offre déposée soit plus avantageuse et que les travaux puissent s'effectuer dans les meilleurs délais.

#### 14- STATION DE VIDANGE POUR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

L'aménagement d'une station de vidange pour véhicules récréatifs a été planifiée pour 2018. La planification des travaux est en cours. Le site choisi est un terrain à la municipalité non loin du carrefour giratoire et ayant une sortie sur la rue De Quen.

Les travaux seront réalisés au cours du mois de juin par les employés municipaux. Dans le cadre des travaux il faut prévoir :

- L'aménagement de l'espace;
- La pose de matériaux de surface de circulation (non asphaltée cette année);
- Le raccordement de la station de vidange à l'égout;
- L'aménagement de l'espace de la station (béton, poteaux de protection, affichage, boyau de lavage, trappe d'accès, etc.).

Des soumissions ont été demandées pour la fourniture et l'installation de 3 bollards de protection pour ce futur aménagement. La soumission déposée par Clôture Décor Inc. est la plus avantageuse.

147-06-18

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à l'entreprise Clôture Décor Inc. pour la fourniture et l'installation de 3 bollards de 6 5/8" X 7 pieds, installation incluse au prix de 1 110 \$ plus taxes.

#### 15- LIMITE DE VITESSE RUE ET CHEMIN DE LA PLAGE

M. Dany Dallaire résume. Le comité de sécurité publique recommande au conseil de modifier la limite de vitesse permise de 50 km/h à 40 km/h, entre l'intersection de la rue De Quen et l'entrée du secteur de la Pointe-du-Lac.

ATTENDU QUE le MTQ a déjà diminué la limite de vitesse pour une portion de la rue De Quen à 40 km/h;

ATTENDU QUE le secteur est très achalandé durant l'été avec la présence des campings et des commerces à vocation touristiques;

ATTENDU QUE l'aménagement du marché public du côté Sud de la rue de la Plage amènera une circulation piétonnière accrue dans le secteur;

ATTENDU QUE de plus en plus de villes diminuent la limite de vitesse dans les secteurs résidentiels à 40 km/h;

ATTENDU QUE suite à des modifications aux lois municipales, la municipalité n'a plus à obtenir l'autorisation du ministère pour décréter les limites de vitesse sur son territoire;

148-06-18

À CES CAUSES, il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les recommandations faites par le comité de sécurité publique et de décréter une diminution de la vitesse maximale permise à 40 km/h sur la rue et le chemin de la Plage, entre l'intersection de la rue De Quen et l'entrée du secteur de la Pointe-du-Lac.

## 16- MOTION DE FÉLICITATIONS

Le conseil municipal fait part de son désir d'adresser une motion de félicitations à M. Jean-Claude Lindsay pour avoir vu se faire remettre la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel lors d'une cérémonie officielle.

- 149-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adresser une motion de félicitations à M. Jean-Claude Lindsay pour avoir reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel lors d'une cérémonie officielle.

## 17- MOTION DE SYMPATHIES

Les membres du conseil ont été informés du décès de M. Yvon Daigle, survenu le 21 mai dernier, père de M. Rémi Daigle, employé de la municipalité.

- 150-06-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adresser nos plus sincères condoléances à l'égard de M. Rémi Daigle, employé de la municipalité, ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son père M. Yvon Daigle survenu le 21 mai dernier.

## 18- CORRESPONDANCE

### M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est

Un projet de règlement est déposé aux membres du conseil, modifiant le schéma d'aménagement et résolution de contrôle intérimaire dans le dossier des éoliennes. Ce règlement a pour objet de faire passer de 110 mètres à 125 mètres la hauteur maximale autorisée pour les éoliennes.

### Tremblay, Bois, Mignault, Lemay

Un jugement dans la cause de Jocelyn Bouchard, Nadia Ouellet et als contre la municipalité de Saint-Gédéon et circuit cyclable « Tour du Lac Saint-Jean » est déposé.

### R.L.S. Saguenay-Lac-Saint-Jean

La municipalité est invitée à une rencontre d'information. M<sup>me</sup> Nathalie Simard y assistera.

### MAMOT

Confirmation du report du délai du programme TECQ 2014-2018 qui est fixé au 31 décembre 2019.

### Tourisme Alma-Lac-Saint-Jean

Une brochure du répertoire des entiers sur le territoire de la MRC Lac-Saint-Jean est déposée.

### Table de concertation des aînés Saguenay-Lac-Saint-Jean

La municipalité est invitée à la présentation du plan d'action 2018-2023. Mesdames Claire Girard et Suzy Lessard y assisteront.

### Ministère des Transports

Une confirmation d'autorisation de mandat est déposée dans le dossier de la relocalisation d'une partie du réseau cyclable.

### Havre de la Belle-Rivière

Changement et nouvel accès aux sentiers de ski de fond.

Diego Audet

Il est déposé au conseil la lettre de démission de M. Diego Audet de son poste de responsable de la bibliothèque. Le comité des ressources humaines verra à donner le suivi.

Hélène Cauchon

Il est déposé au conseil la lettre de démission de M<sup>me</sup> Hélène Cauchon de son poste de brigadière. Le comité des ressources humaines verra à donner le suivi.

19- RAPPORTS DES COMITÉS

Travaux publics

M. Jean-Sébastien Allard résume la rencontre du 15 mai dernier.

R.I.S.I.S.S.

M. Jean-Sébastien Allard dépose le rapport d'intervention des risques en incendie et le rapport annuel d'activité 2017.

Fêtes et festivals

M. Michel Tremblay résume la rencontre du 8 mai dernier.

Comité des finances

M. Pierre Boudreault dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

151-06-18

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- |  |           |
|--|-----------|
| • Croix-Rouge (entente services sinistrés)               | 331.36 \$ |
| • Festi-Vélo – 4 billets à 25 \$ (activité du 7 juillet) | 100.00 \$ |

La demande suivante est refusée :

- Tel-Aide Saguenay-Lac-Saint-Jean

Corporation de développement

M<sup>me</sup> Nathalie Simard résume les rencontres du 17 avril et du 29 mai dernier.

20- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2018-06

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

152-06-18

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2018-06 au montant de 510 661.23 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- |                     |               |
|---------------------|---------------|
| - Comptes à payer : | 481 878.53 \$ |
| - Déboursés :       | 149 713.51 \$ |

|                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| - Retenue :               |                        |
| - Contact Télécom         | (2 162.31) \$          |
| - Ministères des finances | <u>(118 768.50) \$</u> |
| TOTAL :                   | 510 661.23 \$          |

## 21- ACHAT OUTILLAGE

Des crédits de 4 000 \$ sont inscrits au budget pour l'achat d'outillage pour le service des travaux publics.

Le comité des travaux publics recommande l'achat d'un pouce hydraulique au montant de 3 432.15 \$ taxes incluses, selon la soumission déposée par Zone Kubota.

- 153-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers et sous la recommandation du comité des travaux publics de faire l'acquisition d'un pouce hydraulique au montant de 3 432.15 \$ taxes incluses de l'entreprise Zone Kubota.

## 22- ÉTALONNAGE DES COMPTEURS D'EAU – PUIITS D'EAU POTABLE

En vertu du règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (Q2, r-14) de la Loi sur la qualité de l'environnement, l'article 12 de ce règlement prévoit l'obligation de vérifier ou faire vérifier l'exactitude des équipements de mesures, au moins une fois aux 3 ans, dans le cas de compteurs d'eau.

Le tout doit être exécuté selon des méthodes reconnues en vertu du règlement et le délai pour procéder à la vérification de nos débitmètres à la prise d'eau est écoulé.

Une offre de service a été déposée par M. Daniel Couture de l'entreprise DC Com pour réaliser l'opération. Le montant de l'offre est de 1 569 \$ plus taxes.

- 154-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de M. Daniel Couture de l'entreprise DC Com pour la vérification de l'exactitude des équipements de mesures au montant de 1 569 \$ plus taxes selon l'offre déposée le 15 mai 2018.

## 23- CONGRÈS F.Q.M.

Les membres prennent connaissance de l'invitation au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 20 au 22 septembre prochain.

- 155-06-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, accompagné, à assister au congrès 2018 de la Fédération québécoise des municipalités, et de défrayer les coûts d'inscription ainsi que les frais inhérents à ces activités.

ON PASSE AU POINT NO 30

## 30- AFFAIRES NOUVELLES

A) Intervention au 13, chemin de l'Étang

M. Dany Dallaire résume le dossier.

CONSIDÉRANT QU'après visite et inspection de la propriété du 13, chemin de l'Étang, il a été constaté que celle-ci est dangereuse pour les occupants;



CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de prendre les mesures pour assurer la sécurité de cette propriété;

CONSIDÉRANT QUE les résidents doivent quitter l'immeuble dans les plus brefs délais;

CONSIDÉRANT QUE les démarches judiciaires sont nécessaires dans ce dossier;

156-06-18 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers :

- De mandater le cabinet Larouche Lalancette Pilote avocats s.e.n.c.r.l. afin de prendre des procédures judiciaires;
- Ce présent mandat inclut toute démarche préparatoire ou urgente prise avant ce jour.

### 31- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### AJOURNEMENT

157-06-18 À 20 h 34, il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au mercredi 20 juin 2018 à 19 h.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Dany Dallaire  
Directeur général